Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Charcutier, veuillez visiter :
bpcharcutier.fr/annales-sujets-et-corriges

BP CHARCUTIER • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

E1 : Expression française et ouverture sur le monde

Session 2026 • Code sujet : **26-BP-CT-E1** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Français : diversité culturelle et regard sur les pratiques différentes** (4 questions) — **Page 3**

2. **Géographie : les contrastes de peuplement dans l'Union européenne** (4 questions) — **Page 5**

3. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 7**

Sujet officiel (PDF) : https://bpcharcutier.fr/assets/annales/bp-charcutier/Expression et connaissance du monde/2026/BP Charcutier - Expression et connaissance du monde - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Français : diversité culturelle et regard sur les pratiques différentes

À partir d'un extrait des Essais de Montaigne et d'un texte de l'UNESCO, le candidat étudie la manière de juger les coutumes et la diversité culturelle. Il confronte les documents, complète un tableau de synthèse et rédige une réponse argumentée sur la rencontre avec d'autres cultures.

Français

Question 1.1. Dans le document DT 1, expliquez le sens de la phrase « Chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage ». Précisez le regard que Montaigne invite le lecteur à adopter envers les coutumes différentes.

Dans cette phrase, « barbarie » désigne le jugement porté sur une coutume simplement parce qu'elle est étrangère à nos habitudes. Montaigne souligne que nous prenons souvent les usages de notre pays pour la norme. Cela ne prouve pas que nos pratiques soient meilleures. Il invite donc à examiner nos propres critères, à chercher à comprendre les coutumes différentes et à éviter de les condamner trop vite.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Une coutume différente n'est pas barbare pour autant : Montaigne invite à prendre du recul et à ne pas ériger ses propres habitudes en règle universelle.

Question 1.2. Confrontez les documents DT 1 et DT 2 : indiquez le point de vue commun qu'ils défendent sur la diversité culturelle, puis présentez une différence entre leurs démarches ou leurs objectifs.

Les deux textes reconnaissent la diversité des cultures et refusent qu'une seule norme serve à juger toutes les sociétés. Montaigne montre que nous évaluons souvent les autres à partir de nos propres habitudes, sans que cela prouve leur infériorité. L'UNESCO affirme que la pluralité des identités appartient à l'humanité et constitue un patrimoine commun. Leur démarche diffère : Montaigne questionne nos jugements, tandis que l'UNESCO formule une déclaration qui valorise la diversité et souligne l'intérêt des échanges culturels.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Tous deux reconnaissent la diversité culturelle. Montaigne critique nos jugements ethnocentriques ; l'UNESCO affirme la valeur commune des cultures et des échanges.

Question 1.3. Complétez le tableau du document réponse DR 1. Pour chacun des documents DT 1 et DT 2, indiquez une idée principale et un élément précis qui la justifie, en formulant des réponses courtes et reformulées.

Le tableau distingue l'idée principale de l'élément qui l'appuie. Pour Montaigne, nos habitudes orientent notre jugement des autres ; le texte précise que nous tenons spontanément nos usages pour la règle. Pour l'UNESCO, la diversité culturelle est une richesse commune ; l'article décrit la pluralité des identités et des formes culturelles à travers le temps et l'espace. Ces éléments sont reformulés à partir des documents.

Document	Idée principale	Élément précis qui justifie cette idée
DT 1 : Montaigne	Nos coutumes ne sont pas une mesure universelle.	Nous jugeons souvent les autres selon nos propres habitudes.
DT 2 : UNESCO	La diversité culturelle est un patrimoine commun à l'humanité.	Les cultures présentent des identités et des formes diverses selon les sociétés, le temps et l'espace.

DR 1 complété

Document	Idée principale	Élément précis qui justifie cette idée
DT 1 : Montaigne	Nos coutumes ne sont pas une mesure universelle.	Nous jugeons les autres selon nos habitudes.
DT 2 : UNESCO	La diversité culturelle est un patrimoine commun.	Les cultures ont des identités et des formes diverses.

À compléter par le candidat

✓ RÉPONSE À RETENIR

DT 1 : nos habitudes influencent nos jugements. DT 2 : la diversité culturelle constitue un patrimoine commun à l'humanité.

Question 1.4. Rédigez une réponse organisée et argumentée d'environ 250 mots à la question : la rencontre avec des pratiques et des cultures différentes permet-elle toujours de mieux comprendre les autres ? Appuyez-vous sur les documents, vos lectures, votre expérience et vos connaissances personnelles.

La rencontre avec une autre culture peut aider à mieux comprendre les autres, mais elle ne le garantit pas. Montaigne rappelle que nous jugeons spontanément les coutumes étrangères selon nos propres habitudes. En découvrir le contexte permet de remettre en question ces préjugés. L'UNESCO souligne également que les échanges entre cultures peuvent favoriser la compréhension mutuelle.

Par exemple, partager un repas traditionnel peut faire découvrir les produits, les gestes et les fêtes qui lui donnent son sens. Mais une rencontre brève, sans dialogue, risque aussi de renforcer les stéréotypes : une pratique observée de l'extérieur peut être mal interprétée. Il faut écouter les personnes concernées, poser des questions avec respect et accepter de ne pas tout comprendre immédiatement. La curiosité et le recul rendent la rencontre enrichissante, sans faire disparaître automatiquement les préjugés.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La rencontre culturelle favorise la compréhension si elle s'accompagne d'écoute, de dialogue et d'un examen de ses propres préjugés.

2. Géographie : les contrastes de peuplement dans l'Union européenne

Le candidat exploite un tableau de population et de superficie concernant l'Allemagne, les Pays-Bas, la Finlande et l'Espagne. Il compare les populations et les densités, relève des contrastes entre pays, puis explique les causes et une conséquence de l'inégale répartition de la population dans l'Union européenne.

Géographie

Question 2.1. À partir du document DT 3, comparez la population de l'Allemagne et de la Finlande. Citez les deux valeurs et indiquez laquelle des deux populations est la plus importante.

L'Allemagne compte 83,6 millions d'habitants et la Finlande 5,6 millions. La population allemande est donc nettement plus importante. Le tableau indique pourtant des superficies assez proches : 357,6 milliers de km² pour l'Allemagne et 338,5 milliers de km² pour la Finlande. La différence de population ne s'explique donc pas par un écart comparable de superficie entre ces deux États.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Allemagne : 83,6 millions ; Finlande : 5,6 millions. L'Allemagne est la plus peuplée.

Question 2.2. Comparez la densité de population des Pays-Bas et de la Finlande en vous appuyant sur leurs populations et leurs superficies dans le document DT 3. Une estimation arrondie suffit ; expliquez brièvement votre comparaison.

La densité correspond au nombre d'habitants par km². Le tableau donne la population en millions et la superficie en milliers de km² : le rapport population/superficie doit donc être multiplié par 1 000 pour obtenir la densité en habitants par km².

Pays	Calcul	Densité estimée
Pays-Bas	17,9 ÷ 41,5 × 1 000	Environ 431 hab./km²
Finlande	5,6 ÷ 338,5 × 1 000	Environ 17 hab./km²

Les Pays-Bas sont beaucoup plus densément peuplés que la Finlande. Leur population est répartie sur une superficie bien plus réduite, tandis que la Finlande possède un vaste territoire pour une population relativement faible.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Pays-Bas : environ 431 hab./km² ; Finlande : environ 17 hab./km². Les Pays-Bas sont plus densément peuplés.

Question 2.3. À partir du document DT 3, relevez deux contrastes de peuplement entre les quatre pays présentés et justifiez chacun par une donnée du tableau.

Deux contrastes ressortent des données :

- **Des populations nationales très inégales :** l'Allemagne compte 83,6 millions d'habitants, contre 5,6 millions en Finlande. L'Espagne en compte 48,6 millions et les Pays-Bas 17,9 millions.
- **Des densités très différentes :** les Pays-Bas ont 17,9 millions d'habitants pour 41,5 milliers de km², alors que la Finlande en a 5,6 millions pour 338,5 milliers de km². La population est donc bien plus concentrée aux Pays-Bas.

Le tableau montre ainsi des écarts à la fois dans le nombre d'habitants et dans leur répartition par superficie.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'Allemagne compte bien plus d'habitants que la Finlande ; les Pays-Bas sont bien plus densément peuplés que la Finlande.

Question 2.4. Rédigez un paragraphe organisé d'environ 150 mots expliquant pourquoi la population est inégalement répartie dans l'Union européenne et présentant une conséquence de ces contrastes pour les territoires. Appuyez-vous sur le document DT 3 et sur vos connaissances.

La population est inégalement répartie dans l'Union européenne. Le tableau l'illustre : l'Allemagne compte 83,6 millions d'habitants, contre 5,6 millions en Finlande, et les Pays-Bas sont beaucoup plus densément peuplés que la Finlande. Les emplois, les grandes villes, les régions industrielles et les axes de transport attirent les habitants. Les plaines et les littoraux, plus accessibles, favorisent aussi les déplacements et les échanges. À l'inverse, les montagnes ou les régions au climat rigoureux sont souvent moins peuplées. L'histoire du peuplement et les migrations renforcent ces écarts. Une conséquence est la concentration des besoins en logements et en transports dans les zones urbaines denses, tandis que les espaces ruraux peu peuplés peuvent connaître un accès plus difficile aux services et aux emplois. Les territoires doivent donc adapter leurs équipements à des besoins différents.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les emplois, les villes, les transports, le relief et le climat expliquent les contrastes. Ils entraînent des besoins territoriaux différents, notamment en logements, transports et services.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E1 du BP Charcutier-traiteur, session 2026, porte le code 26-BP-CT-E1 et dure trois heures, coefficient 3. Elle comprend deux parties de dix points, en français et en géographie. Les candidats analysent Montaigne et l'UNESCO sur la diversité culturelle, puis étudient les contrastes de peuplement de quatre États de l'Union européenne et leurs conséquences territoriales.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Montaigne invite à examiner ses propres critères avant de juger les coutumes d'autres sociétés.
- La diversité culturelle correspond à la pluralité des identités et des formes de culture dans le temps et l'espace.
- La densité de population se calcule en divisant le nombre d'habitants par la superficie.
- Pour comparer des densités, rapportez les populations aux superficies et tenez compte des unités.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour confronter les textes, distinguez clairement leur idée commune et une différence de démarche ou d'objectif.
- Dans le tableau DR 1, reformulez une idée principale et appuyez-la par un élément précis de chaque document.
- Pour calculer une densité, convertissez les unités ou comparez les rapports population/superficie de façon cohérente.
- Dans les paragraphes argumentés, organisez et justifiez les idées, en respectant la longueur demandée.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment comparer la densité des Pays-Bas et de la Finlande avec les données du tableau ?

Divisez la population par la superficie en convertissant les millions d'habitants et les milliers de kilomètres carrés. Les Pays-Bas comptent environ 431 habitants par km², contre environ 17 en Finlande : leur densité est donc nettement supérieure.

Q : Que signifie la phrase de Montaigne sur la barbarie et les usages ?

Montaigne souligne que l'on qualifie souvent de barbares les pratiques qui diffèrent des siennes. Ce jugement repose sur ses habitudes et ne prouve pas que sa culture soit supérieure ; il invite donc à examiner ses critères avant de condamner autrui.

Q : Comment gérer le temps entre les deux parties de l'épreuve ?

L'épreuve dure trois heures et chaque partie est prévue pour une heure trente. Répartissez ce temps entre les questions courtes et les rédactions, puis gardez quelques minutes pour vérifier vos réponses et rendre le document DR 1 avec la copie.

Q : Qu'attend-on pour obtenir des points dans les réponses rédigées ?

Les réponses doivent être organisées, rédigées et justifiées. En français, appuyez-vous sur les documents et développez un point de vue argumenté. En géographie, exploitez les données du tableau et mobilisez vos connaissances ; la qualité de l'expression écrite est prise en compte.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpcharcutier.fr/assets/annales/bp-charcutier/Expression et connaissance du monde/2026/BP Charcutier - Expression et connaissance du monde - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Charcutier : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.